

## DÉLIBÉRATION n° 2023/014

L'an deux mille vingt-trois et le 24 janvier 2023 à 20 heures, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 18 janvier 2023, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Carine VIDAL, Françoise PIQUE, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Jean-Pierre CABOS, Patrice ABADIE, Pascal AUDIC, Frédéric SIBOUT, Sandrine DURAN, Marie-France RUFFAT, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Joël MANO, Philippe LACOSTE et Laurent LAGES.

Procurations : Robert MONZANI à Jean-Claude SUBIAS, Cindy SIBE à Bernard PLANO, Jacqueline ALFONZO à Marie-France RUFFAT, Ingrid ROUZAUD à Jean-Marie DA BENTA, Sylvie ORTEGA à Laurent LAGES, Stéphanie NOGUES à Joël MANO et Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON.

Absents : Isabelle ORTE et Maurine FOSSAT.

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

### **OBJET : Culture - Programmation et tarifs d'un spectacle pour l'année 2023**

Lors de leur dernière session du mois de décembre 2022, les membres de la commission culture ont travaillé sur la programmation 2023 ainsi que sur les tarifs des spectacles. Il convient de délibérer pour finaliser cette programmation et les tarifs 2023.

#### I- Programmation :

- **Judi 26 janvier** - 20h30 -salle des fêtes : Comédie théâtrale « **20 ans après** »
- **Judi 2 février** - 10h et 14h - salle des fêtes : « **Baby et Mamie Jotax** » en partenariat avec le parvis, scène nationale, propose deux séances pour les scolaires, à la salle des fêtes de Lannemezan. Les classes de maternelles et élémentaires des écoles de Lannemezan se sont inscrites.
- **Mardi 14 mars** - 20h30 - salle des fêtes : Les Tréteaux de France, centre national d'art dramatique, et la Criée, théâtre national de Marseille présentent « **Andromaque** » de Jean Racine, mise en scène de Robin Renucci.
- **Moi de mars : Printemps des poètes**, concours de poésie illustrée. Le thème pour 2023 est FRONTIERE. Du 11 au 31 mars, exposition des poèmes illustrés dans le hall de la mairie.
- **Judi 6 avril** : sortie collective au PARVIS, « **Machine de cirque** ». Départ place du château en bus avec le TIL CULTUREL à 19h45. Spectacle choisi par la commission afin de proposer du cirque.
- **12 avril** - 9h30 et 10h45 - salle des fêtes : « **La dignité des gouttelettes** », en partenariat avec le parvis, scène nationale, propose deux séances scolaires. Les classes de maternelles et élémentaires des écoles de Lannemezan se sont inscrites.
- **Mercredi 10 mai** - 17h et 19h - salle des fêtes : « **Jazz Magic** », en partenariat avec le parvis, scène nationale, propose deux séances à 17h et 19h à la salle des fêtes. Un spectacle à partager en famille.
- **Judi 28 septembre** : Comédie théâtrale « **crise de la quarantaine** ». Dernière pièce de Marc Duranteau et Adrien Benech.

## II- Tarifs des manifestations :

Création d'un nouveau tarif pour les spectacles, d'un montant de 10 € (établissement d'un nouveau ticket)

### Tarifs COS :

- Pour un tarif normal à 10€, le tarif COS sera de 8€
- Pour un tarif normal à 15€, le tarif COS sera de 10€
- Pour un tarif normal à 20€, le tarif COS sera de 15€
- Pour un tarif normal à 25€, le tarif COS sera de 20€
- Pour un tarif normal à 30€, le tarif COS sera de 25€

### Tarifs spectacles :

- « 20 ans après » : 15€ normal, 8€ moins de 18 ans, gratuit pour les moins de 12 ans
- « Andromaque » : 25€ normal, 10€ moins de 18 ans, gratuit pour les moins de 12 ans, 8€ tarif groupe pour le lycée.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix,

### **DECIDE**

- De créer un tarif nouveau, à la somme de 10€, et d'établir ainsi un nouveau ticket
- D'accepter la programmation et les tarifs des spectacles pour l'année 2023.

Le secrétaire,



Pour copie conforme,  
Le Maire,



Affiché le 30 janvier 2023